

Communiqué DRAPO le 17 juillet 2019

Exposés aux Particules Ultrafines de l'aéroport d'Orly, les riverains sont inquiets pour leur santé et réclament des mesures.

Enclavé en zone urbaine dense, l'aéroport de Paris-Orly, 2^{ième} aéroport de France, est responsable de pollutions importantes pour les franciliens riverains de la plateforme et/ou survolés intensément par les avions. En plus de la pollution sonore qui abime déjà leur santé, les populations sont exposées à la pollution atmosphérique de l'aéroport, celle liée à ses activités au sol ainsi que celle du kérosène des avions. Airparif a ainsi mesuré que **l'aéroport de Paris-Orly émet autant d'Oxydes d'Azote (NOx) que le périphérique de Paris** (étude 2015).

Qu'en est-il de la pollution en Particules Ultrafines de l'activité aéroportuaire d'Orly ?

Dans son rapport annuel 2016, l'ACNUSA* alertait les autorités sur des niveaux de particules ultrafines 3 à 10 fois plus élevés autour de grands aéroports en Europe et aux Etats-Unis qu'en niveau de fond urbain (tableau page jointe). L'ACNUSA y précise que les particules ultrafines émises par les moteurs d'avions auraient tendance à être plus petites encore que celles des moteurs diesel et essence. Or plus la taille des particules est faible, plus elles peuvent, après inhalation, arriver dans le sang et parvenir jusqu'aux organes comme le cœur ou le cerveau.

Le 16 juillet dernier, l'ANSES** vient de publier un rapport dans lequel l'agence « **confirme avec des niveaux de preuve forts, les effets sur la santé (atteinte respiratoire et cardiovasculaires et décès anticipés) liés à certains composants des particules de l'air ambiant dont les particules ultrafines, le carbone suie et le carbone organique.** Elle recommande ainsi aux autorités de « cibler dans les politiques publiques concernant l'air [ces] trois indicateurs particulaires actuellement non réglementés ». **L'ANSES recommande également « de poursuivre les efforts de recherche sur les effets sur la santé associés à d'autres sources de particules telles que l'agriculture, le transport maritime et l'activité aéroportuaire ».**

Avec une densité de population de 3500 habitants/km² autour de l'aéroport, une piste située à 150 m (en latéral) des habitations et à 900 m des écoles, les riverains de l'aéroport d'Orly ont des raisons d'être inquiets pour leur santé et celle de leurs enfants. L'association DRAPO demande la réalisation, dans les meilleurs délais, de dosages des niveaux de Particules Ultrafines liées à l'activité aéroportuaire autour de la plateforme d'Orly.

* ACNUSA - Autorité de Contrôle des Nuisances Aéroporutaires - Rapport disponible sur www.acnusa.fr/fr/les-publications/rapports-dactivite/7

** ANSES- Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. Rapport disponible sur www.anses.fr

Tableau de référence des mesures des particules ultrafines (source ACNUSA- rapport annuel 2016)

Sites	Concentrations en nombre de Particules Ultrafines (#/cm ³)
Air Pur	< 1 000
Niveau de fond urbain (Europe)	7 000 à 11 000
Zone de trafic urbain (Europe)	31 500 +/- 16 000
Sites pollués (smog)	> 50 000

Tableau des résultats de mesure des particules ultrafines sous les vents des aéroports d'Amsterdam et de Los-Angeles (source rapport annuel ACNUSA 2016)

Sites	Concentrations en nombre de Particules Ultrafines (#/cm ³)
Moyenne journalière à 7km de l'aéroport d'Amsterdam	42 000
Pendant une journée à côté d'une piste de l'aéroport d'Amsterdam	200 000
Concentrations relevées à 8 km de l'aéroport de Los Angeles	71 000